

# Lois de composition interne

## I. Généralités

### Définition (loi de composition interne) :

Soit  $E$  un ensemble quelconque.

On appelle **loi de composition interne** (LCI) sur  $E$  une application de  $E \times E$  dans  $E$  qui à tout couple  $(a, b)$  associe un unique élément noté  $a * b$ .

On dit  $E$  est muni de la LCI  $*$ .

On note  $(E, *)$  et l'on dit que  $(E, *)$  est un **monoïde** ou un **magma**.

Les LCI sont souvent notées  $*$ ,  $\top$  (« truc »),  $\perp$  (« anti-truc »).

### Exemples :

#### 1. Ensembles de nombres

$\mathbb{N}$  muni de la LCI  $+$ .

$\mathbb{N}$  muni de la LCI  $\times$ .

On note  $(\mathbb{N}, +)$  et  $(\mathbb{N}, \times)$ .

#### 2. Ensembles des matrices carrées d'ordre $n$ à coefficients réels

$(M_n(\mathbb{R}), +)$  (ensemble des matrices carrées d'ordre  $n$  à coefficients réels muni de l'addition)

$(M_n(\mathbb{R}), \times)$  (ensemble des matrices carrées d'ordre  $n$  à coefficients réels muni de la multiplication)

#### 3. Ensemble des parties d'un ensemble

Soit  $E$  un ensemble.

On note  $\mathcal{P}(E)$  l'ensemble des parties de  $E$  c'est-à-dire l'ensemble des sous-ensembles de  $E$ .

On munit l'ensemble  $\mathcal{P}(E)$  des lois  $\cap$  (intersection) et  $\cup$  (réunion).

#### 4. Ensemble des applications d'un ensemble dans lui-même

Soit  $E$  un ensemble.

On note  $F$  l'ensemble des applications de  $E$  dans  $E$ .

On munit l'ensemble  $F$  de la loi  $\circ$  de composition des applications.

## II. Commutativité

### Définition (loi commutative) :

On considère un monoïde  $(E, *)$ .

On dit que la loi de composition  $*$  est **commutative** pour exprimer  $\forall (a, b) \in E^2 \quad a * b = b * a$ .

### Exemples :

1. Les lois  $+$  (addition) et  $\times$  (multiplication) dans les ensembles de nombres  $\mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{R}, \mathbb{C}$ .

2.  $(M_n(\mathbb{R}), +)$  (ensemble des matrices carrées d'ordre  $n$  à coefficients réels muni de l'addition)

### Contre-exemples :

1.  $(M_n(\mathbb{R}), \times)$

La loi  $\times$  n'est pas commutative dans  $M_n(\mathbb{R})$ .

#### 2. Ensemble des applications d'un ensemble dans lui-même

Soit  $E$  un ensemble.

On note  $F$  l'ensemble des applications de  $E$  dans  $E$ .

On munit l'ensemble  $F$  de la loi  $\circ$  de composition des applications.

Cette LCI n'est pas commutative.

En général,  $f \circ g \neq g \circ f$ .

## III. Associativité

### Définition (loi associative) :

On dit que la loi  $*$  est **associative** pour exprimer que  $\forall (a, b, c) \in E^3 \quad a * (b * c) = (a * b) * c$ .

### Exemples :

1.  $(\mathbb{R}, +)$  et  $(\mathbb{R}, \times)$

2.  $(M_n(\mathbb{R}), \times)$  (car  $\forall (A, B, C) \in M_n(\mathbb{R})^3 \quad A(BC) = (AB)C$ )

3.  $(F, \circ)$

#### IV. Élément neutre

**Définition (élément neutre) :**

On considère un ensemble  $E$  muni d'une loi de composition interne  $*$ .

- On dit qu'un élément  $e \in E$  est **élément neutre à droite** pour exprimer que  $\forall x \in E \quad x * e = x$ .
- On dit qu'un élément  $e \in E$  est **élément neutre à gauche** pour exprimer que  $\forall x \in E \quad e * x = x$ .
- On dit qu'un élément  $e \in E$  est **élément neutre** pour exprimer que c'est un élément neutre à gauche et à droite c'est-à-dire  $\forall x \in E \quad x * e = e * x = x$ .

**Exemples :**

1.  $(\mathbb{R}, +) \rightarrow 0$
2.  $(\mathbb{R}, \times) \rightarrow 1$
3.  $(M_n(\mathbb{R}), \times) \rightarrow I_n$
4.  $(F, \circ) \rightarrow \text{id}_E$

**Propriété :**

On considère un ensemble  $E$  muni d'une loi de composition interne  $*$ .

S'il existe un élément neutre, alors celui-ci est unique.

**Démonstration :**

Supposons que  $e$  et  $e'$  soient deux éléments neutres de  $(E, *)$ .

$e * e' = e' = e$  car  $e$  neutre à gauche et  $e'$  neutre à droite.

Donc  $e = e'$ .

#### V. Élément absorbant

**Définition (élément absorbant) :**

Soit  $(E, *)$  un monoïde.

On dit un élément  $a$  de  $E$  est **absorbant** pour exprimer que  $\forall x \in E \quad a * x = x * a = a$ .

#### VI. Symétrique d'un élément

**Définition (symétrique) :**

Soit  $E$  muni d'une LCI  $*$  admettant un élément neutre  $e$ .

On dit qu'un élément  $x$  et  $E$  admet un **symétrique à droite** si  $\exists x' \in E$  tel que  $x * x' = e$ .

On dit qu'un élément  $x$  et  $E$  admet un **symétrique à gauche** si  $\exists x' \in E$  tel que  $x' * x = e$ .

On dit qu'un élément  $x$  et  $E$  admet un **symétrique** s'il admet un symétrique à gauche et à droite c'est-à-dire si  $\exists x' \in E \quad x * x' = x' * x = e$ .